

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du Mardi 06 avril 2021

Suite à la Convocation initiale du 02 avril 2021 (réunion reportée suite à la demande de M Berthelot

" Association Foncière Pastorale "

Mesures sanitaires en vigueur

Invité M. Berthelot Thierry

Présents : Maryline Duval - Didier Buisson- Georges Lozat - Lazier Raymond - Pierre Margueron - Jean Louis Bermond- - Buisson Danielle. Pascale Buisson. Éric Buisson- Margueron Guy –Alain Buisson- Parmier Daniel -

Invité (1<sup>ère</sup> partie de réunion) : Mr Berthelot, exploitant agricole sur Modane

Excusés : - Jacky Bellissand - Buisson Bruno

Absents : Dominique Ernaga

Ordre du jour :

- ❖ Rencontre avec M. Berthelot Thierry (synthèse d'automne réalisée par mail, suite aux mesures sanitaires en vigueur) Rencontré à plusieurs reprises durant les deux dernières années.
- ❖ Journée Citoyenne
- ❖ Lettres aux propriétaires pour les travaux agro pastoraux (débroussaillage et coupes d'arbres)
- ❖ Divers

Mme la présidente souhaiterait rajouter trois points à l'ordre du jour à savoir :

Point sur les contrats et demandes de Mesdames Fressard Muriel, Alexandra Kierski, Noémie Charrier, Nathalie Choiseau.

Point sur le réseau d'eau à Villarodin.

- ❖ Rencontre avec M Berthelot : Mr Berthelot souhaiterait exploiter le secteur des TURFS. Effectivement à ce jour il a 60 brebis sous un tunnel situé à la carrière Capitol sur Modane. Son projet serait d'augmenter son cheptel. Sa famille et lui-même sont propriétaires de Terrain sur les TURFS

Le conseil syndical rappelle à M Berthelot que cette zone est réservée à Mme Kierski Alexandra installée sur Villarodin en caprins. Nous rappelons à M Berthelot que l'AFP soutien les installations sur son territoire. Un tour de table est fait. L'ensemble du conseil syndical accepte de lui proposer un contrat précaire renouvelable chaque année avec M Berthelot, le montant de la location sera établi selon les règles en vigueur.

Mr Berthelot s'engage à informer les promeneurs sur la présence du troupeau et des chiens de

protections dans les parcs. Mr Berthelot s'inquiète sur la présence des motos et véhicule 4x4 sur le chemin qui traverse le secteur des TURFS. Il souhaiterait que des panneaux indiquent les règles de circulation.

Le conseil syndical lui conseil de se renseigner auprès de la collectivité et de l'ONF

❖ Journée Citoyenne : cette journée sera reportée à l'automne au vu de la situation sanitaire.

❖ Point sur les contrats :

Muriel Fressard : Suite à la défection de Laurent Martinez sur le secteur des « Gorgettes », cette surface est proposée à Melle Fressard. Didier a organisé la visite sur la zone. Le conseil syndical accepte de réaliser un Contrat Pluriannuel de Pâturages hors alpage pour une durée de 9 ans. (Montant selon les règles en vigueur) Un avenant est affecté au contrat de Laurent Martinez pour le changement de surface de parcelles.

Noémie Charrier : Occupera le site de l'illaz avec ses Equidés (deux ânes et son cheval), un contrat pluriannuel de pâturages hors alpage sera écrit.

L'AFP lui proposera également le bas des crottes à titre gratuit afin d'effectuer un débroussaillage naturel avant le projet de réouverture du site. Pour l'eau elle devra contacter les trois propriétaires des chalets sur ce secteur. Noémie fait part au conseil son envie de projet d'installation sur la commune.

-Point Installation d'Alexandra Kierski

Margueron Pierre souhaite des éclaircissements sur le logement de fonction sur le bâtiment : Maryline confirme qu'un logement de fonction est prévu au-dessus de sa chèvrière (comme prévu dans le permis) afin d'être au plus près de son troupeau pour la période de vêlage, Alexandra et sa famille prendront le temps pour trouver un logement dans la commune.

Mercredi 06 avril Thierry Buisson a accompagné les membres du conseil syndical, (Raymond Lazier, Pierre Margueron et Duval Maryline) Alexandra et sa fille, pour une visite sur Villarodin, pour le réseau d'eau. Les capacités sont bonnes, nous verrons comment réaliser des travaux pour conforter l'exploitation. Alexandra nous informe que sa fille s'installe en 2022 avec elle et souhaite que les secteurs de l'Orgère pour la fauche et la pâture puisse faire l'objet d'un avenant au bail dès 2022.

- Nathalie Choiseau : Une modification du bail est à faire dès ce printemps. Les zones sorties du bail sont celles sous le rocher de Chatalamia et son périmètre proche. Ces zones sont données au Groupement Pastoral de la Partie. Ainsi que les zones de la Glaire et Pont vieux pour Agathe Bermond. Nathalie Choiseau prendra les secteurs de Plan Champ, sur le Village Panchot, et sous Rimollard. La réunion se fera avec Audrey Alluin, technicienne de la SEA.

- Agathe Bermond : Un avenant sera écrit pour modifier les secteurs suite à l'accord d'autoriser Mme Kierski de récupérer les zones de St Etienne, l'Ile sur Villarodin. Elle aura aussi en contrat les secteurs la Glaire et Pont Vieux, puisque Mme Choiseau s'en sépare.

❖ Travaux Compensations agricoles et Compensations agricoles environnementales TELT :

Comme le rappelle M. Margueron Pierre, les propriétaires seront informés des travaux engagés sur les secteurs, débroussaillages coupes d'arbres, améliorations des accès (information voix d'affichage site de la commune et mail).

La commission d'appel d'offre se réunira jeudi 08 Avril, pour le choix final de l'entreprise,

❖ Divers :

Ruches : M Bermond Jean Louis nous informe qu'un apiculteur souhaite installer des ruches sur Amodon, sur une parcelle privée, il va de soit de rappeler qu'une demande d'installation doit se faire auprès de l'AFP. Jean Louis Bermond se chargera de rencontrer la personne.

L'AFP est en attente d'une réponse concernant le projet de Dylan Simon et Davy Portaz. Pour répondre à cette attente, la fauche sur l'Orgère, Chatalamia et la pension de vaches pour quelques secteurs comme la Combe, Jardelly, se fera par M. Lazier Raymond.

A la demande de M. Favre Jean Louis qui souhaite faire de l'élagage et broyage sur Amodon, malgré ses recherches vaines pour trouver un broyeur de branches en vain pour ce printemps, Maryline a fait une demande à la commune d'Avrieux. La location est de 100 Euros /l'heure avec chauffeur et matériel. L'AFP souhaite faire une demande à la commune de Villarodin Bourget pour un partenariat de location de broyeur de branches.

L'AFP prendra à sa charge la location du broyeur, et le propose aux exploitants intéressés pour ce travail.

Courriers de Mme Allemand Colette : Mme la présidente a pris le temps de répondre à chaque courriers, proposant à Mme allemand une rencontre avec les membres du conseil syndical sans résultat.

Mme Allemand, Propriétaire dans le périmètre de l'AFP, rejette cette adhésion et demande des explications sur le fonctionnement de l'AFP, souhaite que chaque exploitant agricole lui fasse une demande individuelle pour l'utilisation de ces parcelles. Mme la présidente demandera le soutien de la SEA, pour entrevoir une entente.

Samedi 10 avril : Alexandra kierski accompagné des membres de l'AFP vont faire le tour de la zone des Affettoures et son périmètre sur Villarodin pour les travaux agro pastoraux.

La séance est levée à 19h00